

assertions pour démontrer l'absurdité, l'ina-
nité et la puérité de remarques comme
celles que nous avons entendues aujour-
d'hui. M. Blondin, M. Patenaude et d'au-
tres nationalistes, qui étaient nos adversai-
res aux dernières élections, qui ont fait des
discours séditeux, devront, je l'espère, ren-
dre compte de leurs paroles.

L'honorable M. CASGRAIN: Ecoutez!
écoutez!

L'honorable M. BELCOURT: Je suis
certain qu'un jour notre pays demandera
à ces messieurs de rendre compte de leur
conduite, et je ne crois pas que leurs décla-
rations d'aujourd'hui les fassent complète-
ment absoudre. A mon avis, c'est un des
plus grands scandales, un des plus grands
dénis de justice que ces hommes aient
échappé au châtement qu'il méritaient pour
les discours incendiaires qu'ils ont pronon-
cés. Un jour, tôt ou tard, ces hommes
devront rendre compte des discours, qu'ils
ont prononcés il y a quatre ou cinq ans.

L'honorable M. POWER: Ecoutez!
écoutez!

L'honorable M. BELCOURT: Mais ils
ne feront cela ni ici ni là. Il y a un lieu
et un temps pour la punition qu'ils méritent.
Ce que nous devons faire aujourd'hui
c'est de contribuer autant que possible en
hommes et en argent pour mettre fin à la
guerre. Nous sommes tenus en honneur
de le faire, parce que nous faisons partie
de l'Empire Anglais; mais si nous n'envisageons
pas la question à ce point de vue-
là, faisons-le par intérêt, parce que notre
existence comme colonie de la Grande-Bre-
tagne est en jeu. J'ignore si nous devons
envoyer en Europe 250,000 ou 500,000 hom-
mes; mais je sais que notre contribution
ne devra être limitée que par les exigences
du moment et par nos ressources. Je ferais
un pauvre soldat, parce que j'ai été malade
toute ma vie; mais, s'il le fallait, moi et
ceux qui n'ont pas joui d'une bonne santé,
nous devrions être prêts à prendre les
armes pour défendre nos biens et nos foyers.
Quant à moi, je suis prêt à le faire. J'ignore
durant combien de temps je pourrais porter
les armes; mais j'essayerais de les porter,
et c'est cet esprit qui devrait nous animer
aujourd'hui dans tout le Canada. Mon
honorable ami a parlé des profits que la
guerre faisait faire. Je suppose que quel-
ques hommes ont injustement, illicitement
tiré des profits des contrats de guerre,
mais cela le dispense-t-il de faire son
devoir? Depuis quand les torts d'un homme
doivent-ils être considérés comme devant

[L'honorable M. BELCOURT.]

faire pardonner à un autre la faute de ne
pas avoir fait son devoir? Si sir Henry Pel-
latt et d'autres ont retiré des profits aux-
quels ils n'avaient pas droit, si quelqu'un
a tiré parti de la guerre pour faire des
profits illicites, il n'a pas le droit de les
garder, et j'espère sincèrement que le gou-
vernement prendra les moyens de faire
rendre à ces hommes-là jusqu'au dernier
sou qu'ils ont obtenu de cette manière-là.
Lorsque nous mettons nos mains dans nos
poches pour souscrire de l'argent et aider
aux familles qui comptent pour vivre sur
ceux qui sont partis pour la guerre, je
dis que c'est un scandale (je suis certain
que chaque honorable membre de cette
Chambre est de mon avis) de voir quelques
hommes faire des profits énormes ou n'im-
porte quels profits provenant de cette
guerre, et j'espère que le temps viendra
où il faudra que ces gens-là rendent gorge.
Mon honorable ami a parlé de Québec et
de l'Ontario et a cité des chiffres pour
établir le pourcentage d'hommes que cette
nationalité-ci ou cette nationalité-là a
fournis à l'enrôlement. Qu'avons-nous à
voir dans cela? Pourquoi ces comparaisons
odieuses? Il peut y avoir mille raisons pour
qu'une partie du pays soit capable de faire
mieux qu'une autre. La conscription ne
sera pas mise en vigueur dans notre pays.
Il n'y a pas d'obligation légale de s'enrôler.
Aussi, pourquoi scruter et rechercher pour
savoir la raison qui a empêché celui-ci ou
celui-là de partir pour le front? Pourquoi
demanderais-je à l'honorable ami qui siège à
ma droite pourquoi il n'est pas parti pour
la guerre? Cela ne ferait aucun bien. Bien
qu'il ne parte pas pour la guerre, je sais qu'il
est un patriote et qu'il a envoyé au front
deux de ses fils qui y combattent actuelle-
ment. L'honorable sénateur qui siège der-
rière moi n'a pas de fils à envoyer à la
guerre, mais je sais qu'il a fait son devoir,
et si je ne savais pas cela, j'aurais raison
de supposer qu'il a fait son devoir. Je
dois supposer que si de Nouveau-Brunswick,
n'a pas envoyé autant d'hommes propor-
tionnellement à une autre province, c'est
qu'il a eu une bonne raison pour l'en em-
pêcher. Je sais que les gens du Nouveau-
Brunswick sont aussi loyaux que ceux des
autres provinces. A quoi servent de pareils
discours? Faisons tous notre devoir sans
faire ces comparaisons odieuses. Quant au
Québec, je suis bien certain que cette pro-
vince tient à faire son devoir et qu'elle le
fera. Je ne suis pas autorisé à parler au nom
de mes compatriotes français de cette pro-
vince ou au nom de mes compatriotes d'Ha-